

Enquête publique

**Demande d'autorisation environnementale au titre des articles
L.181-1 et suivants du code de l'environnement concernant
le projet d'aménagement du lotissement dit INNOVEX
sur la commune de Fos-sur-Mer
présentée par le Grand Port Maritime de Marseille**

BORDEREAU DES AVIS

- Avis de l'Agence Régionale de Santé PACA émis le 10 février 2022 et le 23 novembre 2022
- Avis délibéré n° Ae n° 2023-022 adopté lors de la séance du 25 mai 2023 par l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable, autorité environnementale, portant sur la viabilisation du lotissement Innovex au sein du Grand Port Maritime de Marseille à Fos-sur-Mer ainsi que la réponse écrite du maître d'ouvrage (cf. dossier de demande d'autorisation environnementale)
- Avis n° 2023-08 du 25 mai 2023 émis par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Provence Alpes Côte d'Azur (CSRPN PACA) ainsi que les éléments de réponse apportés par le maître d'ouvrage (cf. dossier de demande d'autorisation environnementale)